
Entrevue avec l'ambassadeur du Canada et celui des États-Unis

Les États-Unis et le Canada partagent non seulement une longue frontière, mais leur histoire, leurs économies, leurs sociétés et leurs intérêts sont intimement liés. Ils entretiennent des relations dont leurs ambassadeurs respectifs, David H. Wilkins et Michael Wilson, sont les principales chevilles ouvrières. Les deux ont été interviewés séparément en janvier 2008. Leurs réflexions sur les différentes questions d'actualité ont été réunies en un seul et même compte rendu d'entrevue.

Quelles expériences vous ont le mieux préparé à exercer vos fonctions actuelles?

L'ambassadeur Wilkins : J'ai siégé à la Chambre des représentants de la Caroline du Sud pendant 25 ans à titre de membre élu, dont 11 ans à titre de président de la Chambre. J'ai été candidat 13 fois et je sais ce que c'est que de faire campagne pour recueillir des suffrages. Je sais aussi ce que c'est que de gérer un budget, puisque j'ai



été responsable du budget de plusieurs millions de dollars de la Chambre et du processus d'adoption, par celle-ci, du budget de plusieurs milliards de dollars qui vise à pourvoir aux besoins de l'État. Parallèlement à ces fonctions, j'ai dirigé pendant plus de 30 ans un cabinet d'avocats très prospère que mon père a fondé. À ce titre, il m'incombait de gérer les affaires du cabinet et les employés et j'étais l'ultime responsable de la santé financière du cabinet et du succès de nos clients.

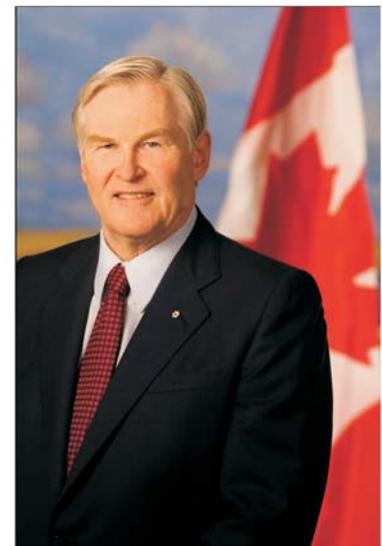
Cette expérience m'a énormément aidé à devenir ambassadeur des États-Unis au Canada, la diplomatie étant, au bout du compte, l'élément essentiel à l'établissement de rapports harmonieux. Pendant des décennies à la Chambre, j'ai pu parfaire mes compétences en établissant des alliances stratégiques et en négociant avec les membres des deux camps l'adoption de mesures législatives importantes pour notre État et nos électeurs. J'ai aussi, très souvent, eu à

traiter avec les médias et cette expérience m'est aujourd'hui extrêmement précieuse dans ce poste crucial.

L'ambassadeur Wilson : Je suis né à Toronto et j'y ai aussi fait mes études. Après l'obtention de mon diplôme, j'ai travaillé pendant deux ans dans le secteur bancaire, à Londres et à New York. J'ai ensuite été à l'emploi d'une



David H. Wilkins,
ambassadeur des États-Unis



Michael Wilson,
ambassadeur du Canada

banque d'investissement de Toronto avant d'être élu à la Chambre des communes à titre de député progressiste-conservateur lors de l'élection générale de 1979. J'ai été ministre d'État au Commerce international au sein du gouvernement minoritaire de Joe Clark, qui s'est maintenu au pouvoir pendant neuf mois. J'ai aussi été candidat lors de la course à la direction du Parti progressiste-conservateur en 1983. Lorsque mon parti a pris le pouvoir à l'élection de 1984, je suis devenu ministre des Finances.

Après sept ans aux Finances, je suis devenu ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce international. À ce titre, j'ai participé à la négociation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), qui demeure l'une des principales réalisations de ma carrière. En 1993, lorsque j'ai décidé de ne pas solliciter de nouveau mandat, je suis retourné à Bay Street pour diriger mon propre cabinet de consultation et de services financiers. Je suis retourné à la Banque Royale du Canada et suis devenu président-directeur général de RT Capital avant que cette entreprise ne soit vendue à UBS AG, après quoi j'ai accédé à la présidence d'UBS Canada. Au début de 2006, le premier ministre Harper m'a appelé pour me proposer d'exercer de nouveau une charge publique à titre de 22^e ambassadeur du Canada aux États-Unis.

Dans l'exercice de mes fonctions de ministre, j'ai souvent eu à me rendre aux É.-U. par affaire. À ce titre, je pense que mon expérience antérieure ne pouvait pas mieux me préparer à mes fonctions actuelles. En raison de sa taille et de son importance, l'ambassade du Canada à Washington fonctionne, à bien des égards, de façon très semblable à un ministère. À titre d'ambassadeur, je participe à tous les aspects de la gestion, qu'il s'agisse d'élaborer des politiques ou de gérer des ressources humaines. À titre de

ministre, bien des dossiers que j'ai pilotés mettaient en cause les États-Unis.

Depuis votre accession au poste d'ambassadeur, quelles sont les principales réalisations au chapitre des relations canado-américaines?

L'ambassadeur Wilkins : Lorsque je suis arrivé au Canada à l'été 2005, je me suis promis de donner un nouveau ton aux relations entre les États-Unis et le Canada, en mettant l'accent sur les aspects positifs et en m'efforçant de resserrer les liens déjà solides entre nos deux grandes démocraties. Comme je l'ai dit aux gens que j'ai eu l'occasion de rencontrer lors de mes déplacements dans ce grand pays, pour une raison ou pour une autre, les Canadiens et les Américains ont tendance à s'attarder aux « côtés moins gratifiants » de notre partenariat plutôt qu'à ses nombreux aspects positifs et à toujours chercher des sujets de controverse alors qu'il y en a si peu. Étant optimiste de nature, il me semble que l'avenir ne peut être que prometteur pour deux pays comme les nôtres, qui peuvent s'enorgueillir d'entretenir les relations les meilleures, les plus pacifiques et les plus productives du monde. Au cours des deux dernières années, je pense qu'un vent d'optimisme a gagné les plus hautes sphères de nos gouvernements respectifs et nous le devons, en grande partie, au président Bush et au premier ministre Harper. Les deux sont intervenus activement dans le dossier du bois d'œuvre lors du sommet des chefs d'État de Cancun, au Mexique, et ont ainsi pavé la voie au règlement rapide de cette question très litigieuse. Le dossier de l'ESB (vache folle) a, lui aussi, été mené de main de maître et nos frontières sont maintenant ouvertes au bœuf canadien. Toujours dans ce même esprit de collaboration, nous allons poursuivre, cette année, les négociations sur la « question du passeport », dans le cadre de

l'Initiative relative aux voyages dans l'hémisphère occidental (IVHO). Nous avons déjà fait écho aux préoccupations exprimées par le Canada en reportant à juin 2009 l'entrée en vigueur des nouvelles exigences en matière de passeport pour les voyageurs qui se déplacent par voie terrestre ou maritime et en y soustrayant les enfants de moins de 16 ans.

De concert avec différents États, nous essayons de concevoir un permis de conduire amélioré qui pourra être présenté aux postes frontaliers en lieu et place du passeport. Nous comptons poursuivre notre collaboration avec le Canada et continuer à prêter l'oreille aux préoccupations exprimées par les Canadiens à toutes les étapes du processus de mise en œuvre, le long de notre frontière nord, des dispositions adoptées par le Congrès en ce qui concerne l'IVHO.

L'ambassadeur Wilson : L'accord conclu avec les États-Unis en avril 2006 pour mettre fin à notre différend de longue date au sujet du bois d'œuvre compte parmi nos principales réalisations. Il énonce les modalités d'un règlement juste et durable et respecte les objectifs et les intérêts du Canada. Sa conclusion ouvre aussi la voie à l'établissement de relations commerciales bilatérales plus étroites, dont dépendent l'emploi et la prospérité de tant de Canadiens. De même, l'accord est un premier pas vers l'établissement d'une collaboration plus étroite entre nos deux pays dans l'adoption d'autres mesures pour accroître la compétitivité de l'Amérique du Nord à l'échelle mondiale.

Plus récemment, c'est la gestion de la frontière canado-américaine, notamment les questions de sécurité, de commerce et de tourisme, qui a monopolisé l'essentiel de mon temps. L'Initiative relative aux voyages dans l'hémisphère occidental (IVHO) constitue l'enjeu le plus urgent à

l'heure actuelle. Même s'il reste encore beaucoup de questions à régler, le dossier a quand même beaucoup progressé, puisque les Américains, en particulier les membres du Congrès, ont pris conscience des dangers que comporte la mise en œuvre de ces nouvelles exigences avant que les voyageurs de part et d'autre de la frontière aient pu obtenir des documents conformes.

En 2008, j'espère que nous continuerons de régler les problèmes de façon proactive avant qu'ils ne deviennent de réelles épines au pied de nos gouvernements respectifs. L'ex-secrétaire d'État George Shultz avait l'habitude de comparer la diplomatie au « jardinage », au sens où il faut faire preuve de vigilance et régler au fur et à mesure les petits problèmes qui surgissent entre des partenaires et des amis. En tant qu'ambassadeur, je me fais donc un point d'honneur de veiller à garder les canaux de communication grands ouverts entre tous les partenaires qui contribuent au maintien de relations harmonieuses et à créer un climat propice à l'instauration d'une bonne compréhension mutuelle de nos points de vue respectifs dans les principaux dossiers.

Quels aspects des relations entre le Canada et les États-Unis monopolisent le plus de temps et d'énergie?

L'ambassadeur Wilkins : Nous avons coutume de dire à la Mission américaine à Ottawa que la frontière constitue l'enjeu primordial. Pratiquement toutes nos interventions en tant que mission diplomatique ont trait aux questions frontalières, qu'il s'agisse de faciliter les échanges et les déplacements ou de protéger nos frontières pour que les biens et les personnes puissent circuler en toute sécurité. Lorsqu'on entretient la relation commerciale la meilleure, la plus pacifique et la plus productive du monde (représentant l'équivalent de 1,5 milliard de dollars par jour), on ne

doit rien prendre pour acquis. Chaque jour, nous travaillons très fort, non seulement pour préserver cette relation qui procure un moyen de subsistance à des familles de part et d'autre de la frontière, mais aussi pour l'enrichir. Dans la foulée des événements du 11 septembre, nous avons aussi à cœur la sécurité de chaque citoyen — qu'il soit Canadien ou non — qui voyage aux États-Unis. Cela suppose la mise en œuvre de mesures de sécurité intelligentes à nos frontières et l'élaboration, en collaboration avec nos voisins, de mesures proactives pour prévenir les activités terroristes ainsi que d'autres incidents et accidents.

L'ambassadeur Wilson : Les liens entre le Canada et les États-Unis sont profonds, diversifiés et complexes. Notre coopération mutuelle est régie par quelque 300 accords et traités. Nos deux pays ont une bonne compréhension mutuelle de leurs politiques respectives dans une multitude de dossiers. Bien que nous ne soyons pas toujours en accord, nos deux pays ont à cœur de préserver les partenariats essentiels qui servent si bien nos intérêts respectifs.

Pour moi, il est primordial de maintenir la sécurité à la frontière sans mettre en péril le commerce et le tourisme entre le Canada et les États-Unis. Le volume des échanges commerciaux entre le Canada et les États-Unis est énorme. Le volume des biens transigés entre nos deux pays représente l'équivalent de plus de 1 million de dollars la minute. Au-delà de 400 000 personnes en moyenne traversent la frontière chaque jour. Une frontière efficace et intelligente est donc essentielle à nos industries fortement intégrées.

Nous devons faire en sorte que la frontière constitue une porte d'entrée à la prospérité et non un obstacle à notre compétitivité, en raison de la lourdeur des formalités à respecter aux postes frontaliers. Cela n'empêche pas nos

deux pays de s'inquiéter à bon droit de la sécurité frontalière. Des Canadiens et des Américains ont déjà affirmé qu'ils partageaient « la plus longue frontière non défendue du monde ». Ils devraient maintenant plutôt parler de « la plus longue frontière sécurisée du monde ». Certains problèmes subsistent malgré tout, et je dois dire avec regret que la frontière est de plus en plus difficile à franchir.

En ce qui concerne l'IVHO et les nouvelles exigences des États-Unis relativement aux documents de voyage que doivent produire les Canadiens qui se présentent à la frontière ou les Américains qui rentrent aux États-Unis, le trop grand empressement à vouloir mettre en œuvre les nouvelles mesures pourrait dépasser notre capacité de délivrer des documents de voyage sûrs. Plusieurs provinces et États — notamment la Colombie-Britannique et l'État de Washington — ont entrepris de collaborer pour délivrer des permis de conduire améliorés pouvant servir de documents de voyage en remplacement du passeport. Toutefois, les initiatives les plus avancées en ce sens en sont encore au stade de projets pilotes.

Le Canada souscrit aux objectifs de sécurité à l'origine des exigences imposées à l'égard des documents devant servir à attester l'identité et la nationalité d'une personne. Je trouve cependant essentiel d'éviter un engorgement à la frontière pendant la période cruciale de mise en œuvre de l'IVHO.

Après avoir abordé la question de la sécurité à la frontière, je veux maintenant me pencher sur celle de la sécurité internationale. L'ambassade contribue aussi pour beaucoup à faire en sorte que l'engagement du Canada en Afghanistan soit bien compris. Nous nous efforçons de mettre en relief notre contribution auprès du Capitole, des groupes de réflexion et des médias afin de démontrer le rôle réel, tangible et important joué par le Canada dans les dossiers où la sécurité

internationale est en cause. Ce travail nous amène aussi à intervenir régulièrement dans le processus d'élaboration des politiques — par exemple, tout au long du débat en cours sur l'Irak, nous avons veillé au grain pour que les décisions prises à propos de ce pays ne remettent pas en question l'engagement des États-Unis envers l'Afghanistan.

Vous attendez-vous à ce que l'intégration des marchés américain et canadien devienne encore plus étroite qu'elle ne l'est actuellement dans le contexte de l'ALENA?

L'ambassadeur Wilkins : Le monde devient de plus en plus petit parce qu'il en coûte de moins en moins cher pour se déplacer et communiquer à distance. Alors, forcément, l'intégration de nos deux marchés deviendra plus étroite, tout comme elle le devient aussi avec le reste du monde.

La question semble plutôt être de savoir si, par principe, nous pourrions choisir d'aller plus loin encore. Il suffit d'examiner notre histoire commune pour se rendre compte que nous avons eu tendance à formuler ces choix de manière positive par le passé. Il y a moins de 200 ans, nos deux pays se battaient l'un contre l'autre.

Jusqu'au siècle dernier environ, le principal partenaire économique du Canada n'était pas les États-Unis mais bien la Grande-Bretagne. Il y a moins de 70 ans, tout juste avant la Seconde Guerre mondiale, nous n'étions pas des alliés ni non plus des parties à un quelconque accord collectif en matière de sécurité. La libéralisation des échanges entre nos deux pays dans le secteur de l'automobile remonte à moins de 45 ans.

Nous ne nous demandons plus si ces décisions passées de resserrer nos liens étaient bonnes ou mauvaises. Au contraire, la plupart conviennent aujourd'hui que ces décisions ont été extrêmement profitables à nos économies respectives, à l'instar de l'ALENA. Je consacre l'essentiel de

mon temps à essayer de renforcer les liens entre nos deux grands pays. À ce titre, je suis appelé à traiter avec des Canadiens et des Américains résolus à améliorer nos relations commerciales et à obtenir la levée des restrictions superflues et des tracasseries administratives qui nuisent à notre efficacité et, par le fait même, à notre bilan. Nous avons à cœur de faciliter la circulation des biens et des services d'un côté à l'autre de la frontière en faisant en sorte de créer un environnement sûr et productif qui profite à nos deux pays. Cela étant dit, il ne faut pas sauter trop vite aux conclusions et croire que le gouvernement américain ou le gouvernement canadien cherche à s'engager dans une forme de partenariat semblable à celui de l'Union européenne.

Les États-Unis et le Canada sont deux démocraties distinctes qui chérissent et protègent leur souveraineté. Nous allons demeurer deux pays distincts — qui ont la chance d'entretenir un partenariat prospère que bonifient des initiatives comme l'ALENA — mais qui demeurent néanmoins des pays distincts et souverains.

L'ambassadeur Wilson : Il n'y a aucun doute que l'ALENA a été le principal facteur à l'origine de l'expansion des échanges bilatéraux entre le Canada, les États-Unis et le Mexique. Je ne dis pas cela parce que j'ai signé l'ALENA au nom du Canada dans une vie antérieure, mais bien parce que, objectivement, l'Accord a connu un remarquable succès. Au cours des 13 années qui ont suivi son entrée en vigueur, les échanges commerciaux entre les partenaires ont presque triplé. Les investissements ont aussi progressé de façon marquée. Le commerce est synonyme d'emplois — dans les trois pays.

De surcroît, la libéralisation des échanges commerciaux a pour effet d'accroître le nombre d'industries, de sociétés et de fournisseurs qui font des

affaires de part et d'autre de la frontière. L'assemblage d'un seul véhicule, par exemple, peut nécessiter sept mouvements frontaliers dans la chaîne d'approvisionnement d'une entreprise nord-américaine et c'est précisément cela que l'ALENA a rendu possible. Dans bien des secteurs, une économie nord-américaine intégrée s'est développée grâce aux chaînes d'approvisionnement nord-américaines. Les Canadiens, les Américains et les Mexicains ne sont pas tant en concurrence les uns contre les autres; ils cherchent plutôt à unir leurs forces en tant que partenaires nord-américains pour faire face à la concurrence mondiale. Je crois que cette tendance va se poursuivre et s'accroître dans les prochaines années.

Comment faites-vous pour être sûr de bien maîtriser chacun des aspects de ces relations diversifiées et complexes?

L'ambassadeur Wilkins : Je pense que, pour rester bien au fait de la situation, il faut se déplacer et participer le plus activement possible. Je ne suis pas ici au Canada pour me traîner les pieds, mais bien pour accomplir quelque chose. Je trouve donc important d'aller à la rencontre des Canadiens pour leur parler de mon pays, mais aussi, ce qui l'est tout autant, pour les écouter et profiter de ce qu'ils ont à m'apprendre. J'ai parcouru le Canada d'un bout à l'autre et visité chaque province et territoire, dont bon nombre plus d'une fois. Il m'arrive souvent de prendre la parole quatre ou cinq fois dans une même journée devant divers auditoires, en particulier lorsque je suis à l'extérieur d'Ottawa. Je ne pense pas pouvoir représenter efficacement mon pays si je reste assis derrière mon bureau à Ottawa. C'est pourquoi je passe le plus clair de mon temps à rencontrer des Canadiens, à prononcer des discours et à visiter différentes installations. Je pense aussi qu'il est crucial

que les décideurs à Washington soient au courant de ce que pensent les Canadiens. Je me fais donc un point d'honneur, lorsque je retourne à Washington, de rencontrer les décideurs là-bas, qu'il s'agisse de la secrétaire d'État Rice ou du secrétaire Chertoff, des fonctionnaires du département du Commerce ou des représentants au Congrès, pour leur expliquer ce qui est important pour les Canadiens.

Les relations entre nos deux pays sont complexes et, parfois, je crains que nous ne soyons pas suffisamment conscients de ce que nous représentons les uns pour les autres — grâce au partenariat véritablement indispensable et irremplaçable fondé sur des valeurs communes. Je trouve très insultant que des gens qui ne connaissent pas le président Bush aussi bien que moi je le connais et qui ignorent tout de la teneur des rapports qui lui sont transmis chaque matin sur l'ampleur de la menace terroriste et du nombre d'attentats importants que lui et son administration ont réussi à déjouer depuis 2001, refusent de reconnaître que c'est grâce à la diligence de son administration qu'il n'y a pas eu de nouvel attentat en Amérique du Nord depuis le 11 septembre, et se montrent si critiques envers l'actuel président. Cette attitude me dérange grandement. Je demeure, par contre, convaincu que l'histoire portera un jugement très favorable sur l'actuel président des États-Unis et que son successeur se rendra vite compte de l'ampleur des problèmes à résoudre et de la difficulté de se montrer à la hauteur lorsqu'il sera à son tour confronté à ces mêmes menaces.

L'ambassadeur Wilson : La relation privilégiée que le Canada entretient avec les États-Unis ne fait aucun doute, si l'on en juge par les 23 bureaux (incluant celui de l'ambassade) que nous comptons d'un bout à l'autre des États-Unis. En plus de ces bureaux, nous avons 16 consuls

honoraires, champions locaux des relations canado-américaines qui se tiennent au fait de ce qui se passe dans leur coin de pays et veillent à faire connaître le point de vue du Canada.

Depuis mai 2006, j'ai eu l'occasion de me rendre dans plus de 15 États (parfois plus d'une fois), de Blaine, dans l'État de Washington, à San Antonio, au Texas, en passant par Plattsburgh, dans l'État de New York. Chaque fois, j'ai rencontré des universitaires, des gens d'affaires, des représentants du secteur culturel et des journalistes qui m'ont renseigné sur les enjeux importants pour les Américains. Ces voyages, qui sont toujours ponctués d'une allocution publique, constituent, pour moi, des occasions d'expliquer aux habitants des États ou des régions visités l'importance de la place occupée par le Canada. L'ambassade dispose aussi d'un certain nombre d'outils de représentation qui lui permettent d'approfondir et d'exploiter les relations économiques et sociales entre le Canada et les différents États.

Votre ambassade est une vaste organisation. Pouvez-vous nous donner une idée de sa structure et de ses principales responsabilités?

L'ambassadeur Wilkins : Effectivement, la taille et la portée de notre vaste organisation sont proportionnelles à l'importance des relations bilatérales entre nos deux pays. Les bureaux du département d'État au sein de l'ambassade s'occupent principalement des affaires politiques, économiques, consulaires et publiques ainsi que des fonctions de gestion. Les employés d'une quinzaine d'autres organismes gouvernementaux américains gèrent les dossiers relatifs au commerce, à l'agriculture, aux douanes, à l'immigration, à l'application de la loi et aux relations militaires — et tous relèvent de moi en ma qualité d'ambassadeur. Bien que nos responsabilités soient nombreuses, nous sommes tous investis d'une seule

et même grande mission : renforcer les liens déjà solides entre les États-Unis et le Canada.

L'ambassadeur Wilson :

L'ambassade à Washington est la principale mission diplomatique du Canada aux États-Unis. Je supervise le travail du personnel de l'ambassade et travaille en étroite collaboration avec les employés des 13 consulats généraux, des 8 consulats et du bureau commercial, qui ont pignon sur rue aux États-Unis et à Porto Rico. L'ambassade elle-même se divise en cinq secteurs fonctionnels :

La section politique est responsable d'un certain nombre de programmes stratégiques et opérationnels : politique étrangère, énergie et environnement, liaison en matière de renseignement, sécurité frontalière et nationale, immigration, et bureaux de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS).

La section économique défend les intérêts économiques du Canada dans tout un éventail d'activités économiques, commerciales et d'investissements.

Le Secrétariat de la Représentation à Washington, qui regroupe la section des affaires publiques, celle des affaires juridiques et du Congrès, et celle des affaires parlementaires provinciales/territoriales, intervient auprès des groupes qui jouent un rôle dans l'élaboration des politiques aux États-Unis, notamment les membres du Congrès, les États américains et leurs organisations, les médias, les universitaires et les groupes de réflexion de même que les dirigeants culturels et municipaux.

L'état-major de liaison de la Défense, qui regroupe des représentants des forces terrestres, navales et aériennes des Forces canadiennes, conseille l'ambassadeur sur les questions militaires, assure une liaison essentielle entre le ministère canadien de la Défense et le Pentagone et procure le soutien

nécessaire aux 600 militaires canadiens en poste aux États-Unis.

Enfin, la section des services consulaires et de gestion offre des services de soutien administratif et technique à l'ambassade ainsi que de l'aide aux Canadiens en visite ou vivant à Washington et dans les États du Delaware, du Maryland et de la Virginie.

Plusieurs ministères canadiens possèdent des représentants à temps plein à l'ambassade.

Quelles préoccupations particulières interviennent lorsque vous traitez avec les premiers ministres ou les gouverneurs?

L'ambassadeur Wilkins : La mission américaine au Canada a la chance d'avoir six consulats généraux et un bureau de « représentation américaine » pour étendre ses liens d'un bout à l'autre de ce vaste pays. Nous avons donc des représentants sur place pour rencontrer directement les fonctionnaires provinciaux et municipaux. Ces représentants effectuent un excellent travail, mais je suis conscient aussi qu'il est important que je me déplace moi-même. C'est pourquoi je suis fréquemment sur la route à parcourir ce magnifique pays.

On dit souvent que « les États-Unis sont là pour faire des affaires », d'où l'importance pour nous d'intervenir afin de faciliter les visites des gouverneurs d'État et de leurs délégations commerciales ainsi que des entreprises américaines. Nos deux pays entretiennent des liens étroits à tous les échelons : national, régional, privé, communautaire et individuel.

L'ambassadeur Wilson : Nous sommes conscients que les mesures législatives et les autres orientations politiques adoptées aux États-Unis ont souvent un effet direct sur une ou plusieurs provinces. À cause de cela et du rôle important joué par les provinces et les États dans les relations canado-américaines, la section des affaires parlementaires

provinciales/territoriales de l'ambassade m'appuie dans ma volonté de servir de courroie de transmission et de facilitateur aux provinces et aux territoires, en particulier pour les aider à élargir leur présence aux États-Unis.

Nous nous réjouissons de ce que la province de l'Alberta administre son propre bureau à l'ambassade. Cette collaboration s'avère très profitable à de nombreux égards. Nous entretenons aussi de solides relations de travail avec le bureau autonome du gouvernement du Québec à Washington. En plus d'inclure les provinces dans sa stratégie de défense et de promotion des intérêts du Canada, l'ambassade fait équipe avec elles pour planifier et accueillir leurs missions en visite à Washington.

L'ambassade offre-t-elle des services particuliers pour venir en aide aux législateurs qui ont à traiter d'enjeux politiques et commerciaux mettant en cause l'autre pays?

L'ambassadeur Wilkins : Le Centre de documentation de notre ambassade est doté d'un site Web (<http://ottawa.usembassy.gov>) et offre des services de recherche aux députés et aux autres responsables gouvernementaux fédéraux. Le public peut communiquer avec des spécialistes en recherche par courriel ou par l'entremise du site Web pour obtenir de l'aide afin de trouver des renseignements exacts au sujet de l'administration, de l'histoire et de la culture américaines. De même, nos « alertes électroniques » recensent les déclarations officielles, les études des groupes de réflexion ou les articles savants de diffusion récente qui portent sur des questions comme l'économie, la culture et les arts de même que sur les relations canado-américaines. De plus, notre Bureau des affaires publiques collabore chaque année à l'organisation de divers échanges ayant pour but de permettre à des

législateurs et autres professionnels canadiens de rencontrer directement leurs homologues américains.

L'ambassadeur Wilson : Au même titre que nous entretenons avec les provinces et les territoires une collaboration constante, nous appuyons aussi à titre individuel les parlementaires canadiens ainsi que les groupes et comités affiliés dans l'exécution de leurs fonctions parlementaires. Cet appui peut consister simplement à les tenir au courant de l'évolution de la situation aux États-Unis ou, de façon plus concrète, à participer à l'organisation et au déroulement d'une visite à Washington pour rencontrer des décideurs.

L'aide offerte par l'ambassade aux membres canadiens du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis constitue un exemple parfait de ce genre de soutien. Le Groupe interparlementaire Canada-États-Unis s'est donné pour mission de favoriser les échanges d'information et de promouvoir une meilleure compréhension entre les parlementaires canadiens et les législateurs américains sur les problèmes et les préoccupations d'intérêt commun qui touchent les relations entre les deux pays. Il se réunit une fois l'an et ses membres canadiens effectuent de fréquentes visites aux États-Unis. J'ai eu le privilège d'accueillir les membres du Groupe à l'ambassade et de les accompagner à l'occasion de leur réunion annuelle qu'ils ont tenue à Windsor, en Ontario. À cette occasion, les membres canadiens et américains ont eu la chance d'avoir un aperçu concret du fonctionnement des postes frontaliers entre le Canada et les États-Unis.

En quoi l'infotechnologie moderne a-t-elle changé le rôle traditionnel des ambassades et des ambassadeurs?

L'ambassadeur Wilkins : La technologie m'aide à faire mon travail. Nos sites Web nous permettent de rejoindre les Canadiens. J'ai participé à des séances de clavardage qui m'ont permis d'échanger en ligne et en temps réel avec des gens de partout au Canada. Nous avons aussi fait d'énormes efforts pour rejoindre les collectivités situées au nord du 60° parallèle en mettant en place des « bureaux virtuels », avec la collaboration des consulats responsables de ces trois territoires. Il ne fait aucun doute que les nouveaux moyens technologiques permettent d'informer directement la population canadienne des politiques du gouvernement américain. Grâce aux conférences vidéo numériques (CVN), je peux communiquer directement avec le personnel en poste dans les consulats de tout le Canada de même qu'avec les Canadiens eux-mêmes. L'infotechnologie moderne a élargi et enrichi le « rôle traditionnel » des ambassades et des ambassadeurs, mais elle a aussi créé de nouveaux défis en multipliant le nombre de nouvelles plateformes qui se disputent l'attention du public.

Malgré tous les avantages qu'elle procure, la technologie ne pourra jamais remplacer l'expérience personnelle et les rapports directs. Ce que je préfère le plus dans mon travail d'ambassadeur, c'est de rencontrer des milliers de Canadiens d'un bout à l'autre du pays. Au cours des deux dernières années et demie, ces rencontres ont contribué à faire en sorte que mon épouse Susan et moi-même nous sentions chez nous ici. C'est un honneur de rencontrer autant de gens extraordinaires qui ont une si haute opinion de mon pays — des personnes dont les journaux ne

diffusent pas le point de vue. Cela me fait prendre conscience chaque jour de la chance qu'a mon pays d'avoir comme ami et allié le plus proche un pays comme le Canada et de l'immense privilège qui m'est accordé de pouvoir représenter mon pays auprès de cette grande démocratie.

L'ambassadeur Wilson :

L'ambassade et les consulats utilisent Internet et la technologie de réseautage social pour promouvoir les intérêts du gouvernement canadien aux États-Unis et pour faire avancer les dossiers que nous défendons, nos intérêts commerciaux et les affaires consulaires. (Effectivement, j'ai toujours mon BlackBerry avec moi!)

Le meilleur exemple à cet égard est notre projet Lien Canada (www.liencanada.com). Il s'agit d'un réseau sur le Web qui regroupe près de 35 000 personnes, notamment des Américains qui font des affaires au Canada ou qui, à cause de leur travail, entretiennent des liens avec le Canada, de même que des Canadiens vivant aux États-Unis. Grâce à ces groupes, nous rejoignons les faiseurs d'opinion et les décideurs des milieux d'affaires, des médias, du monde universitaire et des ONG, de même que ceux des gouvernements fédéral, d'État et municipaux.

Lien Canada constitue maintenant notre principal outil de communication aux États-Unis. Il nous permet de transmettre nos messages importants sur les intérêts du Canada aux États-Unis à des auditoires cibles dans un délai raisonnable et avec des résultats mesurables. En janvier, par exemple, nous avons lancé, sur l'ensemble du réseau Lien Canada, un message sur les nouvelles exigences applicables aux voyages transfrontaliers. Le message décrit les nouvelles exigences en vigueur le 31 janvier 2008. Une très forte proportion des personnes inscrites ont

ouvert notre message et nous savons que bon nombre d'entre elles l'ont transmis à d'autres. L'information est transmise rapidement à différentes listes de courrier électronique et aux sites Web que consultent les personnes intéressées à venir au Canada.

Nous utilisons cette technologie pour transmettre, en temps opportun de l'information à des auditoires très ciblés. Nous avons, par exemple, envoyé des messages aux Canadiens vivant dans des régions aux prises avec des situations d'urgence, comme ceux touchés par les récents incendies dans le sud de la Californie, par l'ouragan Katrina dans les États du golfe du Mexique ou par les tornades mortelles dans le Midwest.

Nous envoyons aussi à intervalles réguliers des bulletins électroniques portant sur le commerce et l'économie, les actualités au Canada et les études en cours au sein de nos groupes de réflexion et dans nos universités, aux membres du réseau Lien Canada qui y sont expressément abonnés.

Grâce à cette technologie, nous avons réussi à constituer un bassin de personnes intéressées aux États-Unis qui : 1) dans certains cas, sont prêtes à intervenir pour faire avancer les dossiers que nous défendons; 2) connaissent bien le Canada et les relations canado-américaines; 3) peuvent aider à promouvoir les intérêts du Canada aux États-Unis; 4) peuvent recruter de nouveaux membres pour le réseau Lien Canada.

Le recours à Lien Canada (plutôt qu'aux méthodes de communication traditionnelles) aide le gouvernement canadien à mettre à profit la puissance des nouveaux moyens de communication et permet de rejoindre directement un auditoire diversifié et branché. Nous sommes branchés sur la population américaine comme jamais auparavant et ce lien a un effet mesurable.